

## « Il y a une méconnaissance du monde rural »

L'association pour la défense de la ruralité et de ses traditions (ADRT) organise son premier grand rassemblement ce samedi, à Paimpont. Les organisateurs attendent beaucoup de monde.

### L'événement

« Il y a quelque temps, j'étais en train de couper des arbres parvenus à une belle maturité sur l'une des parcelles forestières que je gère. Des promeneurs qui passaient sur le chemin m'ont alors interpellé, en me reprochant ce que j'étais en train de faire. Comme si j'attendais à la vie d'une personne... »

Quand il la raconte, l'anecdote fait sourire Éric De Jenlis, administrateur de Fransylva, syndicat des forestiers privés du Morbihan. Mais elle est révélatrice de l'évolution d'une partie de la société et de son rapport à la nature. « Il y a une méconnaissance des réalités du monde rural, voire une incompréhension totale. C'est aussi pour ça que je participerai avec beaucoup d'autres au rassemblement de Paimpont. »

**Agriculteurs, maraîchers, pêcheurs, chasseurs...**

Car ce samedi, à partir de 10 h, plusieurs centaines de personnes, peut-être même au-delà du millier, sont attendues au premier rassemblement de l'association pour la défense de la ruralité et de ses traditions (ADRT), non loin de l'abbaye de Paimpont. Une association toute jeune, qui est apparue début mars.

« Nous voulons réaffirmer notre fierté d'être des acteurs de la ruralité : agriculteurs, éleveurs, maraîchers, artisans boucher, charcutier, poissonniers et pêcheurs, chasseurs, élus, familles rurales », expliquent les organisateurs dans un communiqué. Ils entendent rassembler autour d'une « grande manifestation



Éric De Jenlis, administrateur de Fransylva, syndicat des forestiers privés du Morbihan.

CRÉDIT PHOTO : DR

familiale et festive ».

Cette mobilisation est aussi l'expression d'un ras-le-bol des amalgames et de certaines idéologies contemporaines.

« Les militants antispécistes sont des gourous. Sous couvert de défendre le bien-être animal, ils ne veulent rien d'autres que supprimer les animaux sur terre et dans les eaux pour qu'ils ne souffrent plus. Il faut le dire ! » insiste François Palut, maire dans le Finistère et président de l'association pour le maintien de l'élevage en Bretagne (Ameb). Il sera présent à Paimpont. Un rendez-vous

incontournable à ces yeux. « Parce que beaucoup de gens ne connaissent plus la vie à la campagne. Ils sont donc très influençables, se laissent endoctriner, poursuit-il. Il ne faut pas se tromper. La France est un pays où l'alimentation est saine, sécurisée. Si on ne fait pas attention, notre élevage pourrait se faire démantibuler. »

Yves (1), la cinquantaine, éleveur dans le centre Bretagne veut lui aussi tirer le signal d'alarme. « Trop, c'est trop. On ne cesse d'attaquer l'agriculture, les éleveurs et plus largement la ruralité. Il faut dire stop, dit-il

pour expliquer sa venue à Paimpont. Beaucoup de gens parlent de l'agriculture sans la connaître, car ils sont déconnectés des réalités du monde rural. » Or, insiste-t-il, « cela fait trente ans que l'agriculture travaille aussi pour l'environnement. Nous ne sommes pas des pollueurs ». Mais, « il ne faut bien sûr pas dresser des barrières entre les citadins et les ruraux. On a besoin de tout le monde ».

Pascal SIMON.

(1) Cet agriculteur préfère rester anonyme

## Saint-Médard : procès en septembre

La collision entre un poids lourd et un TER avait fait trois morts et 61 blessés, en 2011. Un procès en appel aura lieu en septembre.



Le 12 octobre 2011, une collision entre un TER et un poids lourd avait fait trois morts et 61 blessés à Saint-Médard-sur-Ille.

CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES JOEL LE GALL / OUEST-FRANCE

Trois passagers sont morts. Soixante et un blessés. Sept ans après la collision entre un camion, équipé d'une grue de levage, et un TER Rennes - Saint-Malo, le 12 octobre 2011, au passage à niveau de Saint-Médard-sur-Ille, près de Rennes, un procès s'est tenu devant le tribunal correctionnel de Rennes, pendant une semaine, du lundi 16 au vendredi 20 avril 2018.

Les nombreuses parties civiles avaient pris place dans la salle d'audience du tribunal. Sur le banc des prévenus, le chauffeur, 41 ans, et deux personnes morales : SNCF mobilités et SNCF réseau (ex-réseau ferré de France).

Le 2 juillet 2018, le tribunal a rendu sa décision, condamnant la SNCF pour « manquements graves » : SNCF réseau à 300 000 € et SNCF mobilités également à 300 000 €. Le chauffeur du poids lourd, a, quant à lui, été condamné à 36 mois de pri-

son avec sursis.

La procureure n'avait requis aucune peine à l'encontre de la compagnie ferroviaire.

SNCF réseau et SNCF mobilités ont interjeté appel du jugement de première instance. Le conducteur du poids sera également rejugé devant la cour d'appel de Rennes.

Le parquet de Rennes a, en effet, décidé de former « un appel principal à l'encontre de tous les prévenus à la suite des appels interjetés par la SNCF » afin de permettre à la cour d'évoquer cette affaire dans sa globalité.

Le procès en appel se tiendra à compter du lundi 23 septembre 2019, pour une durée prévue de cinq jours, au Parlement de Bretagne, « certainement dans la salle des assises », selon le parquet général de Rennes.

Angélique CLÉRET.

## Veneurs et anti chasse à courre seront présents

### Deux questions à...



Pierre de Rouaille, président de la société de vénerie.

CRÉDIT PHOTO : DR

**Selon vous, quelles sont les motivations des opposants à la chasse à courre ?**

Alors que la chasse à courre est une activité parfaitement légale qui participe aux plans de chasse obligatoires fixés dans chaque département par le préfet, le collectif AVA (Abolition la vénerie aujourd'hui), structure composée de militants antispécistes et vegans, souvent encagoulés, parfois violents, sabotent les chasses à courre d'une dizaine d'équipages à travers la France pour sensibiliser l'opinion publique sur les réseaux sociaux et obtenir l'abolition de la chasse à courre.

**La saison qui s'achève a-t-elle été l'une des plus pénibles pour les**

### équipages de vénerie ?

Une dizaine d'équipages en France ont été en réalité visités par les saboteurs du collectif AVA (environ 200 personnes) durant la saison de chasse, une douzaine de fois en moyenne (sur 50 chasses durant la saison), certains équipages l'ont été jusqu'à une chasse sur deux, en général le samedi. Pour tous ceux-là, la saison de chasse a été pénible et parfois difficile à gérer.

Pour les 390 autres équipages (98 %), heureusement la saison a été normale sans aucun incident. En réalité, nos opposants visitent quasi exclusivement les équipages de cerf (35 sur 400 en France) dont la particularité tient au fait qu'à la fin de la chasse celui-ci tient des abois. Le but de ces militants anti chasse est d'émouvoir l'opinion publique avec des images de la mort de l'animal. Pourtant, à la chasse à courre l'animal sort vainqueur trois fois sur quatre de la confrontation avec la meute.

P. S.

Entretien intégral sur [ouest-france.fr/rennes](http://ouest-france.fr/rennes)

### Entretien



Jimmy Nédellec, Abolissons la vénerie aujourd'hui Bretagne (AVA)

CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

**Pourquoi AVA Bretagne appelle ses sympathisants à se rassembler, ce samedi, à Paimpont ?**

Pour fêter la fin de la saison de la chasse à courre dont nous demandons l'abolition, fêter la fin de la saison de barbarie et le retour au calme dans les forêts. Nous manifesterons dans le calme, ce rassemblement se veut festif. En France, AVA a commencé ses actions il y a deux ans. Le collectif breton a été créé en avril 2018. C'est donc la fin de notre première saison de mobilisation. Ce rassemblement à Paimpont permettra de faire le point sur cette année.

**Vous avez surtout perturbé les sorties de l'équipage du Rallye Bretagne, en forêt de Brocéliande ou du**

**Gâvre. Pour le symbole, parce qu'il chasse le cerf ?**

C'est l'équipage dont le chenil est en forêt de Brocéliande. Pour tout ce que représente cette forêt en Bretagne, oui, c'est un symbole. Nous sommes aussi sortis dans d'autres forêts, pour suivre près d'une cinquantaine de chasses le mardi ou le samedi. L'essentiel de nos actions a concerné le Rallye Bretagne, mais aussi le Rallye Armor ou le Rallye d'Avaugour (Côtes-d'Armor).

**Pourquoi souhaitez-vous l'abolition de la chasse à courre ?**

Pas seulement. L'abolition de la vénerie, c'est-à-dire la chasse à courre mais aussi la chasse sous terre (qui consiste à prendre des renards et des blaireaux dans leur terrier). La vénerie n'est qu'un divertissement cruel, les animaux sont traqués pendant des heures puis dévorés par les chiens. Les chevaux et les chiens sont traités comme de vulgaires outils...

P.S.

Entretien intégral sur [ouest-france.fr/rennes](http://ouest-france.fr/rennes)

## Manifs à Rennes : à quoi s'attendre

Plusieurs manifestations sont prévues, ce samedi, à Rennes, dont une des Gilets jaunes. Un appel régional a été lancé.

### Assistants maternelles

Contrairement aux samedis précédents, il n'y aura pas que les Gilets jaunes à battre le pavé, ce samedi, à Rennes. Le collectif Gilets roses 35, accompagné de la CGT et de FO, manifesteront, à partir de 10 h, au départ de l'esplanade Charles-de-Gaulle. Ces assistantes maternelles protestent contre la réforme de l'assurance chômage qui menace leurs emplois.

### Éducation nationale

A 10 h 30, toujours à partir de l'esplanade de Gaulle, la FSU appelle tous les personnels de l'Éducation nationale, mais aussi les parents d'élèves, à la mobilisation contre le projet Blanquer.

### Droit au logement

À 14 h, sur le mail Mitterrand, le collectif du Droit au logement (Dal) manifesteront.

### Gilets jaunes

Enfin, toujours à 14 h, devrait aussi avoir lieu une nouvelle manifestation des Gilets jaunes qui appellent à un rassemblement interrégional. Entre 1 000 et 2 000 personnes pourraient être présentes.

De nouveau, d'importantes forces de police seront mobilisées pour éviter les débordements et les actes de vandalisme. La préfecture d'Ille-et-Vilaine n'a pas pris d'arrêté d'interdiction de manifester.

## Un événement à annoncer ?

Connectez-vous sur notre site [www.infocale.fr](http://www.infocale.fr), saisissez votre information et la date à laquelle vous

souhaitez la voir paraître dans le journal et sur le site [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr)

## L'Ille-et-Vilaine en bref

### Les collèges fleurissent dans le département



Le collège de Melesse sera composé d'une ossature bois à 80 %.

CRÉDIT PHOTO : ARCHITECTURE PLURIELLE

Trois collèges sortent de terre coup sur coup dans le département. Mardi, Bréal-sous-Monfort, à l'ouest de Rennes, verra la pose de la première pierre de son établissement scolaire. Idem pour Guipry-Messac, près de Redon, le 23 avril. La construction de celui de Laillé, au sud de Rennes,

débutera le 6 mai. Tous ouvriront en septembre 2020.

Hier, le conseil départemental a ajouté un quatrième chantier avec le futur collège de Melesse, au nord de Rennes. L'architecte vient d'être sélectionné. Les quatre bâtiments vont bien au-delà des normes envi-

ronnementales, avec une exigence encore plus forte sur le dernier projet car le secteur de la construction est en progression constante sur les économies d'énergies et les matériaux. Chaque collège coûte environ 14 millions d'euros.

**MEUBLES JOUANOLLE VOTRE FABRICANT**

# DESTOCKAGE

**AVANT CESSATION D'ACTIVITÉ**

PRIX SACRIFIÉS

DERNIÈRE DÉMARQUE\*

**MEUBLES • SALONS • LITERIE**

**21, rue de Chantepie - VERN-SUR-SEICHE - 02 99 00 44 14**

\* Voir conditions en magasin.